

## Présentation de la structure de formation

Créé en 1976, agréé par le Ministère de la Santé en 1977, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (I.F.S.I) est rattaché au Centre Hospitalier de Montélimar. Il est situé dans le couloir Rhodanien, axe routier essentiel, avec une zone d'attractivité Drôme sud.

Etablissement public, agréé pour accueillir à ce jour des promotions de 85 étudiants en soins infirmiers et de 68 élèves aides-soignants. L'ensemble de ses missions est assuré par une équipe pédagogique et administrative.

Depuis bientôt 30 ans d'expérience professionnelle dans le champ de la formation Adulte par alternance, l'I.F.S.I est garant d'une qualité de formation pour une qualité des soins dans les établissements de santé.

Numéros d'agrément :

- Siret : 262 600 067 00256
- Préfecture de Région : 82 26 P 0438 26

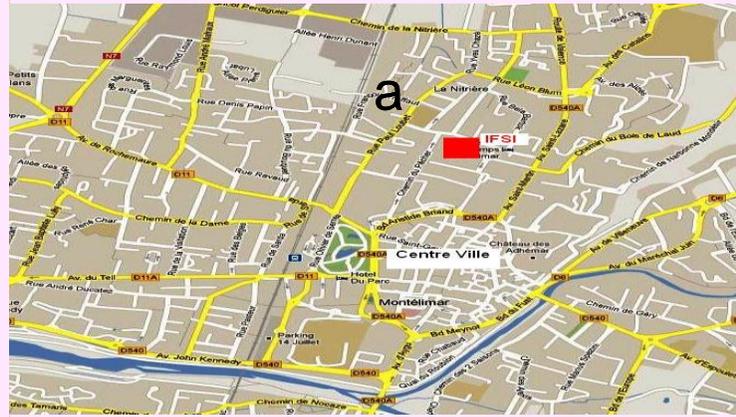
Direction  
**Monsieur CHARRE Philippe**  
Directeur des Soins,  
Directeur de l'I.F.S.I

Chefs de projet  
**Madame NEUVILLE Candice**  
**Madame BROCHIER Françoise**

Cadres de Santé, Formatrices  
**Madame NEUVILLE Candice**  
**Madame BROCHIER Françoise**

Documentaliste  
**Madame GANS Christine**

Responsable administrative  
**Madame PEVERENGO Catherine**  
Secrétaire



## Améliorer la pratique des soins cutanés des patients à domicile

### FORMATION CONTINUE

**Institut de Formation en Soins Infirmiers**  
du Centre Hospitalier de Montélimar

3, Rue du Général de Chabrilan  
26200 MONTEILIMAR

☎ : 04 75 53 43 40

☎ : 04 75 92 57 54

E-mail : ifsi-concours@ch-montelimar.fr



## Objectifs

Dans la pratique des soins auprès des patients à domicile, prévenir l'altération de l'état cutané liée :

- à l'alitement,
- aux accidents domestiques (brûlures, plaies par chutes).

### Objectif global :

- Améliorer la qualité de la prise en charge des personnes dépendantes vivant à domicile ou en institutions.

### Objectifs spécifiques :

- Améliorer la surveillance de l'état cutané des patients maintenus à leur domicile : prévention des escarres
- Améliorer les soins lors des altérations cutanées liées aux accidents domestiques : plaie par morsure et griffure de chat et chien, plaie et écorchure par objet coupant, plaie par brûlure thermique (gestes à éviter)
- Connaître la conduite à tenir devant une plaie et les gestes à éviter.

## Contenu

- Rappel sur l'observation de l'état cutané des patients :
  - physiologie de la peau chez les personnes âgées, processus de cicatrisation,
  - description d'une plaie en termes précis et adaptés (vocabulaire professionnel)
- Rappel sur la prévention primaire des escarres :
  - hygiène corporelle, mobilisation, hydratation, effleurage...
  - Choix des dispositifs existants à mettre en place : matelas, peaux de moutons...
- Conduite à tenir devant une plaie simple à domicile et surtout gestes à éviter devant une plaie par morsure, une griffure de chat ou de chien, une plaie par objet coupant, une plaie par brûlure thermique

## Modalités de Déroulement

Une session de formation **7 heures** (soit une journée complète ou 2 demi-journées)

Site : IFSI ou intra-muros à définir avec l'institution

Nombre de participants : **12 à 20 personnes**

L'IFSI se réserve le droit d'annuler la session si le nombre de participant est insuffisant (pas inférieur à 8 participants).

Date de la session : **26 et 28 novembre 2013**  
(2 demi-journées)

Préinscription : **Octobre 2013.**

Une attestation de participation à la formation conforme au texte législatif (DPC) sera remise à chaque participant ayant suivi avec assiduité la totalité de la formation

## Méthodes Pédagogiques

Cette formation est animée par des formateurs confirmés : cadre de santé, infirmiers, et autres qui allient compétences pédagogiques et expériences professionnelles de terrain.

- La durée de la formation « s'appuie autant que possible sur l'analyse des pratiques en valorisant l'expérience professionnelle dispensée dans les différents lieux d'exercice ».
- Une pédagogie d'adulte active et groupale prenant en compte l'expérience des participants sera mise en œuvre.

## Public Concerné

Personnes diplômées du secteur sanitaire et sociale : Aides-soignantes, infirmières coordinatrices, Assistantes de Vie, Auxiliaires de Vie, Aides Ménagères

## Coût de la prestation

- 120 euros par participant
- Prix de groupe : 800 euros par jour pour un groupe de plus de 7 participants
- Frais de déplacement non compris, si formation en intra-muros.